

# Acteurs des transitions territoriales

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

## Présentation

---

Ce cours s'inscrit dans la suite logique du cours du premier semestre sur les organisations des mondes professionnels. Des professionnels issus d'entreprises (cabinets de conseil), de collectivités territoriales, d'associations, d'ONG, viendront présenter leurs organisations et leurs missions dans les territoires. Les enseignants aideront les étudiants à prendre conscience des compétences acquises tout au long du CMI pour les mettre en relation avec les besoins et pratiques des métiers du développement territorial (ce cours permettra de début le portfolio que les étudiants du CMI devront compléter tout au long de leur cursus).

## Objectifs

---

Il s'agit de donner des repères aux étudiants pour qu'ils se repèrent dans un monde professionnel complexe, et qu'ils comprennent les logiques des différents acteurs (qui ne sont pas les mêmes par exemple entre un petit cabinet de conseil sous statut de SCOP ou un grand cabinet de conseil de plusieurs centaines de salariés ; dans une association ou une ONG, ect...).

## Évaluation

---

Compte-rendu de visite d'un professionnel, fiche métier de synthèse et sa soutenance orale

## Pré-requis nécessaires

---

Connaissance des acteurs des territoires (EC Mondes professionnels en L1 CMI-TTP)

## Compétences visées

---

Identifier les postes et organisations auxquels candidater pour des stages, comprendre les logiques de fonctionnement et les contraintes propres à chaque organisation, comprendre les types de missions demandées dans ces organisations et les compétences requises, connaître et exprimer ses propres compétences, les mettre en lien avec des besoins exprimés dans des fiches de poste. Savoir rédiger un CV et une lettre de motivation.